

Département de la
Haute-LoireArrondissement
D'YSSINGEAUXCommunauté de
Communes
LOIRE SEMENE**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**
REUNION DU 08/11/2022
DECISION N° 20221108_B_112

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS,
Christine BONNEFOY, Martine GINET
Était excusée représentée : Nathalie JOLIVET : pouvoir à M.
VIAL

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20200630_D_108 du Conseil Communautaire du
30 juin 2020 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au
Bureau et au Président,

Commission : Bâtiments – Voiries - SIG :
**Objet : Marché Propreté urbaine - Balayage des rues du Territoire Loire Semène –
infructueux**

N° 20221108_B_112

Le Bureau,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

Selon une procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n°2016-360
du 25 mars 2016,

- Déclare le marché Propreté urbaine - Balayage des rues du Territoire
Loire Semène infructueux

Ce marché va être relancé prochainement à la consultation

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 08 novembre 2022

Le Président,

Frédéric GIRODET

